

Merci Monsieur Gnägi

Autor(en): **Wolf, Kaspar**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **37 (1980)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

37 année
Février 1980

Revue d'éducation physique
de l'Ecole fédérale
de gymnastique et de sport
Macolin (Suisse)

Merci Monsieur Gnägi

Kaspar Wolf, directeur de l'EFGS

Le Conseiller fédéral Gnägi a été le protecteur de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport pendant douze ans. Maintenant, il est parti comme l'exigent la loi et la politique.

Le mérite de Monsieur Gnägi est d'avoir contribué dans une large mesure à l'extension de l'Ecole de sport et à la reconnaissance du sport au niveau politique. Deux choses, résumées en quelques mots, qui ont exigé de notre ministre de la défense de grands efforts personnels dans une arène secondaire. Notre estime est d'autant plus grande que sa tâche principale, la défense du pays, lui a valu maints problèmes ardues à résoudre.

Nous nous rappelons comme si c'était aujourd'hui, avec quel engagement le Conseiller fédéral Gnägi a défendu, dans le Gouvernement et devant le Parlement, le nouvel article constitutionnel sur le sport prévoyant que la Confédération édicte des prescriptions en matière d'éducation physique à l'école, encourage le sport des adultes et entretienne une école de sport. Cet événement ainsi que la votation populaire du 27 septembre 1970 forment un des grands chapitres de l'histoire du sport. Bien souvent il a défendu la bonne cause du sport, dans les commissions parlementaires, avec grand enthousiasme et des arguments convaincants, toujours accompagné et sagement conseillé par son fidèle secrétaire général, Arnold Käch. Somme toute, le sport suisse a vécu des années fécondes au niveau fédéral grâce au tandem Gnägi-Käch!



En 1973, lorsque la demande de crédit pour la construction d'une grande salle omnisports à Macolin risqua fort d'être oubliée dans un tiroir du DMF, nous avons attrapé le Conseiller fédéral Gnägi à la porte de la salle du Conseil national pour lui demander de bien vouloir intervenir. Accablé de travail mais avec une lucidité objective toujours nouvelle, il exauça notre vœu, et, en 1976, il participa à l'inauguration de cette salle, cette fois-ci visiblement décontracté et satisfait. Seul celui qui connaît le mécanisme politique répondant souvent à ses propres lois, peut juger à sa juste valeur l'importance d'avoir l'homme qu'il faut au poste d'aiguillage. Eh bien, Monsieur Gnägi était cet homme. L'approbation de l'agrandissement du centre sportif de la jeunesse à Tenero l'été dernier fut une nouvelle preuve éclatante de sa clairvoyance et de sa ténacité dans le domaine de la politique, surtout que la période actuelle n'est guère propice. Mais ainsi, l'œuvre du Conseiller fédéral Gnägi dans le domaine du sport restera toujours vivante.

Malheureusement, juste à l'échéance de son mandat, il fut victime d'un accident de ski, son sport préféré – le yass et le «Skat» sont par définition des jeux et non des sports – un incident qui nous a profondément touché. S'il est vrai que le sport et ses risques peuvent être fascinants, un accident est toujours une affaire fâcheuse. Nous souhaitons au Conseiller fédéral Gnägi un rapide rétablissement. En tout cas, nous lui exprimons toute notre reconnaissance et notre gratitude pour son œuvre d'homme d'Etat accomplie au service du sport suisse et de l'Ecole de sport de Macolin.